

**ANNEE 2025**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 24 MARS 2025**

*Délibération n°*

**2025011**

Date de convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 27/03/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	20

Vote : 20  
Pour : 20  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 064-216401000-20250324-D\_2025011-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 mars 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA. Mmes Valérie RECart, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.*

*Absents excusés : Mme Emmanuelle DALLET, Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Nathalie HARAN, M. Frédéric ETCHEGARAY.*

*Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.*

**n°1 : Election du Président de séance pour le vote  
des CFU du budget général et des budgets annexes**

Monsieur le Maire rappelle que, pendant la discussion et le vote relatifs aux différents CFU, la séance doit être présidée par un autre conseiller, lui-même étant tenu de quitter la salle.

Il propose d'élire M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances, pour présider la séance pendant son absence.

**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** d'élire M. Yannick BASSIER, Président de séance pendant la discussion et le vote des différents comptes administratifs de la commune (budget général et budgets annexes).

Le Maire  
**Michel LAHORGUE**

